



Five Nations Golf Club asbl

Comité sportif

Ferme du Grand Scley

5372 Méan

Méan, le 11 décembre 2005

Objet: renouvellement du Comité sportif

1. Présences:

Comité sportif: Pieter Aarts et Michel Gerday, administrateurs de l'asbl
Guy Hallet, capitaine, excusé, Bernard Defraigne, excusé.

Invités: Pierre Legrand, administrateur de l'asbl; Joseph Ropelato; Henri Beugnier;
Jacques Custine; Antoine Dumont, pro.

2. Objet de la réunion:

Un certain nombre de membres ont exprimé le souhait de créer un comité sportif dans un esprit constructif et complémentaire aux infrastructures existantes. Ils sont représentés par MM. Ropelato, Beugnier, Custine et Dumont, signataires du "Projet de création d'un Comité Sportif au Golf Club Five Nations" adressé au Conseil d'administration de l'asbl le 25 novembre 2005.

3. Statuts et règlement d'ordre intérieur

M. Gerday rappelle que les membres sont tenus par les Statuts de l'association auxquels ils adhèrent lors de la signature du contrat annuel, que celui-ci prévoit à l'article 38, un règlement d'ordre intérieur qui oblige tous les membres de l'association.

Le règlement d'ordre intérieur prévoit un Comité sportif (cf. point 9) et décrit ses pouvoirs (cf. point 10).

Une copie dudit règlement est distribuée aux personnes présentes.

4. Discussion

M. Gerday signale que M. Visser, Bervi Leisure, souhaite qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur agissant en tant que comité sportif.

A. Dumont demande qui fait partie du comité sportif actuel. Réponse: G. Hallet, capitaine, M. Gerday, P. Aarts et B. Defraigne. B. Defraigne est démissionnaire.

P. Aarts reconnaît que le comité ne s'est pas réuni souvent, à l'exception notable lors de la discussion sur les piquets rouges et la clôture anti-sangliers.

P. Legrand insiste pour que :

- le comité sportif reste dans le cadre réglementaire actuel. Ce cadre réglementaire permet, et même favorise, un bon fonctionnement pour peu qu'une dynamique s'instaure. Cette dynamique n'est possible qu'avec un nombre suffisant de participants ce qui sera le cas maintenant.

- le comité veille à l'intérêt de tous les membres. Les projets de grandes compétitions doivent préserver aussi la nécessité de maintenir les petites compétitions bien nécessaires pour l'accès au terrain le week-end.

J. Ropelato suggère d'améliorer la communication vers les membres, notamment par la création d'un petit journal.

H. Beugnier, J. Custine et A. Dumont insistent pour que le comité s'occupe davantage des jeunes et des débutants.

P. Aarts demande qu'une attention soit également portée à l'égard des membres étrangers.

5. Identification des fonctions du comité

Le comité doit être représenté par un Président, interlocuteur avec les autres organes du Club, doit avoir un rapporteur pour le compte-rendu de ses réunions, un responsable "terrain", un responsable "jeunes", un responsable "jeune", un responsable "seniors", un responsable "interclubs", un responsable "débutants", un responsable "formation" (pro). Cette liste n'est pas exhaustive.

H. Beugnier souligne que le nouveau Comité organisera sa méthode de fonctionnement, dans le respect du cadre du règlement d'ordre intérieur.

6. Composition du comité sportif

Les membres signataires du "Projet de création d'un Comité Sportif au Golf Club Five Nations" sont d'accord d'intégrer le Comité sportif existant.

Selon le point 9.2 du Règlement d'ordre intérieur, le comité sportif se compose de 3 membres au moins et de 8 membres au maximum.

P. Legrand suggère de laisser 2 places ouvertes pour un futur appel à candidatures.

Le Comité sportif accepte les candidatures de MM. Ropelato, Custine, Beugnier et Dumont. M. Gerday propose de se retirer du Comité sportif à compter de la prochaine réunion.

7. Accord du Conseil d'Administration (point 9.2)

Il est proposé que le Conseil d'Administration marque son accord sur la composition du Comité sportif ainsi renouvelé:

Pieter Aarts
Henri Beugnier
Jacques Custine
Antoine Dumont
Guy Hallet
Joseph Ropelato
X
Y

Fait à Méan, le 11 décembre 2005

Pour le Comité sportif,

Michel Gerday

[signé]